Ref. formation 202209150209

Titre d'initiateur aux arts du cirque

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

A.F.C.A.
GUERIN
06.73.93.73.59
direction.afca@orange.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Tests
Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

PREREQUIS TECHNIQUES : Pour les Activités Acrobatiques : • être capable de réaliser un enchaînement intégrant une roulade avant, une roulade arrière, une roue, une rondade, un équilibre. Pour les Activités de Manipulation d'objets : • être capable de réaliser un passing simple avec trois massues par personne ; • être capable de réaliser une routine à trois balles ; • être capable d'exécuter un enchaînement avec le diabolo ; • être capable d'exécuter un enchaînement avec le bâton du diable ; • être capable d'exécuter un enchaînement avec trois boîtes ; • être capable d'exécuter un enchaînement avec les assiettes. Pour les Activités d'Acrobatie aérienne : • être capable de réaliser un enchaînement de dix figures simples au trapèze fixe. Pour les Activités d'Equilibre sur les objets mobiles ou fixes : • être capable d'exécuter un enchaînement sur un fil tendu ; • être capable d'exécuter un enchaînement avec un monocycle ; • être capable d'exécuter un enchaînement avec la planche à rouleau ; • être capable d'exécuter un enchaînement avec une boule. Pour les Activités d'Expression corporelle et artistique : • être capable de présenter un numéro dans une des familles d'activités concernées ; • être capable de présenter un argumentaire autour du numéro présenté

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

L'initiateur aux arts du cirque (animateur initiateur) intervient dans les prémisses de l'apprentissage des arts du cirque (sensibilisation et découverte). En dehors des apprentissages techniques, éducatifs et artistiques, il a pour mission de donner goût aux arts du cirque. Il connait et accompagne l'ensemble des disciplines (polyvalence) dans la logique d'une activité d'expression et de création. Il traduit un projet pédagogique par des activités articulant les notions de créativité, figure, routine, expression, acquisition technique, entraînement, progression et préparation à l'action, tout en assurant la sécurité physique et affective des pratiquants. Sa démarche se nourrit de ressources artistiques et pédagogiques (théories, histoires, évolutions). Il travaille seul ou en équipe sous la gouverne d'un directeur, d'un responsable pédagogique ou d'un coordinateur pédagogique

Contenu et modalités d'organisation

BLOC 1/ Préparer et organiser ses séances BLOC 2/ Animer une séance d'arts du cirque BLOC 3/ Evaluer et améliorer son action BLOC 4 / Contribuer au développement des activités de l'organisation

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours ***Non renseigné***

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

DME / DE / BPJEPS Activité du cirque

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00326063	du 14/11/2022 au 10/02/2023	Aire-sur-l'Adour (40)	A.F.C.A.		Non éligible	FPC

00323587	du 14/11/2022 au 11/02/2023	Aire-sur-l'Adour (40)	**A.F.C.A.**	Non éligible	FPC
00471051	du 21/10/2024 au 21/02/2025	Aire-sur-l'Adour (40)	**A.F.C.A.**	Non éligible	FPC
00589824	du 20/10/2025 au 28/02/2026	Aire-sur-l'Adour (40)	**A.F.C.A.**	Non éligible	Contrat pro